

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

Le Conseil fédéral doit des explications au personnel

Il y a une semaine, le Conseil fédéral publiait ses excellentes premières projections pour l'année 2016 : un excédent de 1,7 milliard de francs au lieu d'un déficit de 500 millions. Désormais, le budget 2017 est publié. Le Conseil fédéral s'obstine à faire des économies sur le personnel. L'an prochain non plus, celui-ci ne devrait pas recevoir d'augmentation, mais subir une nouvelle coupe.

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), dont font partie l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol, en a assez ! La semaine dernière, elle a déjà demandé au conseiller fédéral Ueli Maurer de renoncer au gel des salaires entraîné par les programmes d'austérité et d'entamer des négociations salariales.

À l'écouter, Ueli Maurer se veut le défenseur du personnel, ce qui, pendant cette première année en tant que chef des finances, ne s'est pas réellement fait sentir. Il répète inlassablement que le poste du personnel ne représente que 8 % des charges de la Confédération et qu'il est donc absurde d'économiser principalement dans ce domaine. Mais c'est pourtant exactement ce qu'il fait. Le budget 2017 contient en effet une nouvelle coupe de 20 millions de francs aux dépens du personnel. Elle porte le nom de « coupe transversale » (Budget 2017, tome 1, p. 46), ce qui veut simplement dire qu'il faudra encore une fois procéder à des coupes dans tous les offices ; sauf, dans les départements confrontés à des défis devant être relevés sans délais, dans le domaine de l'asile et concernant les frontières. Ce n'est pas là une politique du personnel qui anticipe et planifie, mais une façon d'agir uniquement à court terme. Pour la qualité des services de l'Administration fédérale, les perspectives sont de ce fait peu réjouissantes !

La Communauté de négociation exhorte Ueli Maurer à expliquer au personnel pourquoi il maintient des économies, alors que la Confédération va, cette année aussi, boucler son exercice avec d'excellents résultats.

Renseignements :

- Christof Jakob, vice-président de la CNPC et secrétaire du SSP, 077 447 29 03
- Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC et présidente de la CNPC, 078 718 71 13